



# Ecole de Rugby de Barentin

## AUTORISATION DE PRISE DE VUE, DROIT A L'IMAGE

Au cours de l'année sportive 2020/2021, vous ou votre enfant êtes susceptibles d'être photographiés et filmés individuellement ou en groupe, parmi les joueurs et les spectateurs. Ces clichés peuvent être pris par un dirigeant, un encadrant, un parent du club, un journaliste.

Ces documents (photos ou vidéos) peuvent être utilisés à des fins pédagogiques, pour des expositions, ou la publication dans la presse, le site internet ou la page Facebook du club. En raison de l'obligation de respect du droit à l'image, merci de lire attentivement et de compléter :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur .....

Demeurant à .....

Responsable légal de Nom : ..... Prénom : .....

**Autorise** le Rugby Club de Barentin à utiliser son image

**N'autorise pas** le Rugby Club de Barentin à utiliser son image

Fait à ..... le .....

Signature du responsable légal :

## AUTORISATION DE TRANSPORT :

Je soussigné .....,

demeurant à

Responsable légal de Nom :

Prénom :

autorise le RC Barentin à transporter mon enfant selon la législation en vigueur que ce soit en car ou à l'aide d'un véhicule conduit par un dirigeant, accompagnateur ou parent. (Rayer mention non acceptée)

Fait à ..... le .....

Signature du responsable légal :